



La Fondation Belem



© Benjamin Decoin

La fondation Belem est créée en 1979 à l'initiative de la Caisse d'Épargne qui vient de racheter le navire pour assurer son retour sous pavillon français. Elle est reconnue d'utilité publique en 1980.

LA MISSION ET LES JEUX DE LA FONDATION BELEM

La fondation Belem a pour mission de conserver le dernier grand voilier du XIXe siècle dans le patrimoine de la France. Elle s'est donnée pour ambition de continuer à le faire naviguer pour qu'il demeure un lieu de conservation et de transmission du savoir-faire et des traditions de la grande marine à voile. La fondation Belem est désormais confrontée à des enjeux :

- Techniques et réglementaires, pour conserver le navire en état de navigation, dans le respect de la réglementation de plus en plus stricte et pour embarquer en toute sécurité 1200 personnes par an pour des navigations de 3 à 9 jours.
- Humains, pour maintenir un équipage de 16 hommes : 5 officiers, 1 bosco, 8 gabiers, 2 cuisiniers disposant de savoir-faire très spécifiques, voire uniques doublés d'une aptitude à la transmission des savoirs et du goût de l'accueil du public.
- Commerciaux, pour développer des recettes à travers la vente des séjours à bord, la privatisation du Belem auprès d'entreprises et collectivités, la billetterie du musée à quai et la recherche de licenciés pour exploiter la marque Belem.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

- La fondation gère l'exploitation commerciale du navire : elle définit son programme de navigation, assure la commercialisation des séjours, la location à des entreprises ou collectivités pour des sorties en mer ou des réceptions à quai, les visites du navire et programme la participation du Belem aux grands événements et rassemblements de grands voiliers.
- La fondation prend toutes initiatives dans le cadre de ses missions pour promouvoir la connaissance de l'histoire du Belem, protéger son image et inscrire le plus largement possible la poursuite de son histoire dans la vie culturelle de son pays.
- La fondation est l'armateur du navire. Elle oriente et supervise son armement et son entretien, confiés sous mandat à une entreprise spécialisée, la Compagnie Maritime Nantaise.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La fondation Belem a rénové en 2012 ses statuts et recomposé en mai 2013 son Conseil d'Administration, présidé depuis février 2011 par Nicolas Plantrou, avocat au barreau de Rouen et Président du conseil de surveillance de la Caisse d'Épargne de Normandie.

Le Conseil réunit aujourd'hui :

- cinq représentants des Caisses d'Épargne, fondateurs et mécènes,
- cinq représentants de l'Etat, les Ministères de l'Intérieur, de la Culture, de la Défense et des Transports ainsi que le Musée national de la Marine,
- trois personnalités qualifiées dont l'écrivain de marine Yann Queffélec.

LE FINANCEMENT DE LA FONDATION

Les recettes d'exploitation qui constituent le budget de la fondation proviennent de la commercialisation des séjours de navigation, de la location du navire à des entreprises ou collectivités, de la billetterie du musée à quai et de la perception de royalties en contrepartie de l'exploitation de la marque Belem. Ces recettes couvrent environ le tiers des charges de la fondation qui s'élèvent à 2,8 M€ par an. Le complément est apporté par la Caisse d'Épargne, mécène principal de la fondation et par un flux croissant de dons et d'apports en mécénat. Tous ceux qui attachent de l'importance au maintien dans le patrimoine de la France peuvent contribuer à la conservation en bon état de naviguer du plus ancien grand voilier au monde en exploitation à la mer.

LA DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

La fondation Belem poursuit depuis deux ans une stratégie de diversification de ses ressources suivant deux axes majeurs :

- la levée de fonds, tant au niveau des particuliers, petits et grands donateurs, que des entreprises. La fondation Belem a créé à Nantes le premier cercle regroupant une dizaine d'entreprises mécènes.

- le développement des licences de marque Belem : La fondation Belem a créé et déposé une marque nominative et figurative BELEM qui véhicule les valeurs du trois-mâts. Une vingtaine d'entreprises exploitent aujourd'hui cette marque identitaire sous licences, procurant des royalties à la fondation Belem.



Contact Presse

TB Press - Tanguy Blondel

06.88.45.35.36

tanguy.blondel@tbpress.fr / fondationbelem.com